Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 31 mai 2019

L'USP appelle à renoncer à quatre substances actives en particulier

En vue d'accroître encore plus la propreté de l'eau potable, l'Union suisse des paysans appelle les exploitations agricoles à éviter d'utiliser les substances actives bentazone, chloridazone, fluopicolide et S-métolachlore. Elle aimerait même qu'il y soit totalement renoncé dans la zone de protection 3 des eaux souterraines.

Tout le monde s'accorde à dire que la propreté de l'eau est importante. Le Plan d'action national Produits phytosanitaires permet d'aborder de manière ciblée le problème que pose de nos jours la présence de substances indésirables dans les petites et moyennes eaux de surface du Plateau, lequel est dominé par une agriculture intensive. L'Union suisse des paysans (USP) s'est aussi penchée sur la situation des eaux souterraines : aujourd'hui, 98 % des captages respectent la très sévère exigence quantitative de 0,0000001 g/l. La plupart des échantillons prélevés dans le cadre des analyses de l'Observation nationale des eaux souterraines NAQUA présentent quatre mêmes substances actives, ou plus exactement leurs métabolites, qu'utilise le secteur agricole : le bentazone, le chloridazone, le fluopicolide et le S-metolachlore. À l'heure actuelle, ces substances se voient utilisées dans les grandes cultures notamment de maïs, de pommes de terre, de betteraves sucrières et de légumes pour la transformation. Dans les zones de protection 1 et 2 des eaux souterraines, leur usage est proscrit depuis longtemps. L'USP aimerait aller plus loin en diminuant une fois encore la présence des résidus issus du secteur agricole dans les eaux souterraines. Aussi appelle-t-elle les agriculteurs à ne plus utiliser les substances actives en cause de manière générale, et même à y renoncer totalement dans la zone de protection 3 des eaux souterraines. L'agriculture montre ainsi qu'elle est consciente de ses responsabilités et qu'elle travaille sans relâche pour s'améliorer. Certains feraient d'ailleurs bien de s'en inspirer, car, outre de nombreuses autres traces de produits industriels et ménagers, 47 % des échantillons d'eaux souterraines présentent aussi des résidus de médicaments. Or, contrairement aux produits phytosanitaires, aucune valeur maximale n'existe pour les médicaments dans les eaux souterraines. Voilà pourquoi des concentrations même élevées n'ont jamais donné lieu à pareilles critiques.

Renseignements :
Jacques Bourgeois, directeur, tél. 079 219 32 33
Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie, tél. 078 803 45 54
David Brugger, responsable Production végétale, tél. 077 438 90 88
www.sbv-usp.ch